https://www.saintsebastien.fr/vie-scolaire/education/etablissements-scolaires/

Établissements scolaires

6 décembre 2021

Portes ouvertes de l'école maternelle **Marie Curie le vendredi 24 janvier à 17 h 45,** de l'école maternelle **Jean de la Fontaine le samedi 1er février** de 10 h à 12 h et de l'école **Sainte Thérèse le samedi 25 janvier de 10 h à 12 h**.

5 écoles maternelles et 5 écoles élémentaires publiques accueillent respectivement plus de 700 et 1 100 élèves.

Environ 550 enfants sont également accueillis par 2 écoles maternelles et élémentaires privées.

Les écoles publiques

Horaires du temps scolaire

Dans les écoles **maternelles publiques** :

8 h 45 à 11 h 45
14 h à 16 h 15

Dans les écoles **élémentaires publiques** :

8 h 45 à 11 h 45
13 h 30 à 15 h ou 13 h 30 à 16 h 30 (un jour sur deux)

Les écoles maternelles

ÉCOLE DU CENTRE
Rue du 8 Mai 1945
Tél. : 06 33 44 13 22
Site Internet

ÉCOLE DU DOUET
1 rue Edouard Hervé
Tél. : 06 82 17 64 16
Site internet

ÉCOLE MARIE CURIE
Rue du Bois Praud
Tél. : 06 33 44 12 99

Site internet

ÉCOLE JEAN DE LA FONTAINE
15 rue de la Pyramide
Tél. : 06 33 44 13 68
Site Internet

ÉCOLE DE LA PROFONDINE
3 rue de l'Allée-Verte
Tél. : 06 33 44 15 08
Site Internet

Les écoles élémentaires

ÉCOLE THÉODORE MONOD
6 rue du 8 Mai 1945
Tél. : 06 33 44 13 43
Site internet

ÉCOLE DU DOUET
10 rue Edouard Hervé
Tél. : 06 33 44 12 49
Site internet

ÉCOLE MARIE CURIE
Rue du Bois Praud
Tél. : 06 33 44 13 14
Site internet

ÉCOLE DE LA FONTAINE
13 rue de la Pyramide
Tél. : 06 33 44 13 74
Site Internet

ÉCOLE DE LA PROFONDINE
10 rue de l'Allée Verte
Tél. : 06 33 44 15 48
Site internet

Les collèges

COLLÈGE DES îLES DE LOIRE
1 Av. de Glinde
02 40 80 56 26
Site internet

COLLÈGE RENÉ BERNIER
60 Rue de l'Ouche Quinet

Tél. : 02 40 03 07 70
Site internet

Carte scolaire 2024

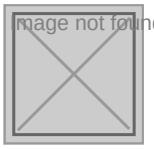

- Zone bleue : groupe scolaire Marie Curie
- Zone verte : groupe scolaire du Douet
- Zone rouge : groupe scolaire de la Profondine
- Zone jaune : groupe scolaire de la Fontaine
- Zone violette : groupe scolaire du Centre
- Zone grise : zone mixte

Suite à une délibération au Conseil municipal du 20 février, une nouvelle carte scolaire sera appliquée pour la rentrée 2024/2025. Elle permet de déterminer l'affectation à telle ou telle école.

Cette nouvelle carte instaure des **zones mixtes** à chaque frontière de secteur dans le but d'avoir une plus grande souplesse dans la gestion des effectifs de chaque école :

– « j'habite dans un secteur coloré » = mon enfant est affecté automatiquement à l'école du secteur

– « j'habite dans une zone grise » = mon enfant sera affecté à l'une ou l'autre école afin d'équilibrer les effectifs

Cette nouveauté intervient sur proposition d'un groupe de travail composé : des directeurs d'école, de l'inspecteur de la circonscription, des représentants des parents d'élèves, des DDEN et des élus de la majorité et de la minorité.

La décision d'affectation des zones mixtes sera prise en commission par l'inspecteur de la circonscription et le maire adjoint en charge de la vie scolaire. Le critère de proximité géographique sera priorisé si les effectifs des écoles le permettent.

Les écoles privées

Les écoles maternelles

ÉCOLE SAINTE BERNADETTE
3 rue Robert Douineau
Tél. : 02 40 34 54 75
Site Internet

ÉCOLE SAINTE THÉRÈSE
15 rue Jean-Baptiste Robert
Tél. : 02 40 80 56 73
Site Internet

Les écoles élémentaires

ÉCOLE SAINTE THÉRÈSE
15 rue Jean-Baptiste Robert
Tél. : 02 40 80 56 73
Site Internet

ÉCOLE SAINTE BERNADETTE
3 rue Robert Douineau
Tél. : 02 40 34 54 75
Site Internet

- Calendrier scolaire

Contact

Vie scolaire
7 rue du Petit Anjou
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 37

Écrire

Du lundi au vendredi,
8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Fermé le jeudi matin

- Contact